

CHANTIER REFECTION PONT DU CHÂTELARD

Les travaux de réfection du pont débuteront dès la mi-septembre.

Pour la sécurité de tous, le chantier sera strictement fermé.

Le franchissement de la rivière sera impossible, y compris pour les piétons et les cycles jusqu'à fin 2026.

L'arrêté de fermeture débutera à partir du lundi 07/09/2026.

L'accès aux espaces naturels alentour sera encore possible, le parking de stationnement proche sera cependant limité en places, pour permettre l'installation du chantier.

Merci de votre compréhension.

Les communes d'Apprieu et de Saint Blaise du Buis.

Apprieu
www.apprieu.fr

